La Gazette des archives – Mars 2025 – n°273 « Exposer les archives » – Appel à contribution

Responsables du numéro thématique :

- **Jessica de Bideran** Maîtresse de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication Université Bordeaux Montaigne MICA [jessica.debideran@gmail.com]
- **Régis Lapasin** Responsable du service des expositions aux Archives nationales [regis.lapasin@culture.gouv.fr]

Aborder l'exposition comme un média - « c'est-à-dire comme dispositif producteur de signification à destination d'un public » (Davallon et Flon, 2013) – autorise les professionnels des archives à considérer cette activité comme répondant à l'une de leurs principales missions, la communication aux publics des documents dont ils ont la responsabilité. On pourra à cet égard relever qu'un des articles de la Gazette des Archives consacrés à la question de l'exposition s'inscrit dans un numéro dédié aux publics sous le titre ô combien évocateur « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? » (1999). Armelle Sentilhes y développait notamment une réflexion pragmatique sur la réalité de la mise en œuvre d'une telle action de valorisation au sein d'un service d'archives, suivant les grandes étapes d'un tel processus, du choix de la thématique à la mise en scène en passant par la question de la problématique qui sous-tend les propos de l'exposition (Sentilhes, 1999). Sans oublier la question de l'exanimation culturelle » de l'exposition, expression aujourd'hui obsolète que l'on remplacerait aisément par celle de médiation culturelle, l'autrice n'occulte pas les paradoxes de la mise en exposition d'archives qui agit comme un double détournement de fonds, si l'on s'autorise le jeu de mots. D'acte juridique le document devient témoignage historique puis expôt au sens donné à ce terme par André Desvallées en 1998, soit une « unité élémentaire mise en exposition, quelles qu'en soient la nature et la forme, qu'il s'agisse d'une vraie chose, d'un original ou d'un substitut, d'une image ou d'un son » (Desvallées, 1998 : 223). Cette première précision révèle le risque évident de dénaturation de l'archive qui peut se voir transformée en œuvre, pour ne pas dire en icône, risque par ailleurs inhérent à l'invention de l'archive - i.e. la révélation - comme en attestent les nombreux commentateurs de son aura depuis Jules Michelet en passant par Arlette Farge. Armelle Sentilhes, alors directrice des Archives départementales de Seine-Maritime, conclut ainsi son texte par un rappel de l'émotion suscitée chez les publics par la rencontre avec des documents authentiques, émotion qui ne peut se manifester que grâce à un travail d'interprétation du document permise par la scénographie qui accompagne le visiteur.

La monstration des pièces d'archives leur fait subir un double mouvement, en apparence contradictoire, d'éloignement et de rapprochement par rapport au visiteur. Fac-similé, audiovisuels, panneaux, etc., constituent en effet autant d'outils de médiation qui réduisent le hiatus historique, c'est à dire temporel et conceptuel, en tentant de rapporter au présent, sans exclure aucun truchement scénographique, cette trace du passé ancrée dans son moment de production. Il s'agit en effet d'une mode de traduction de la weltanschauung originelle vers l'horizon de conscience (et non seulement d'information) actuel, supposé et moyenné, de l'usager.

Le rapprochement est aussi physique, ce qui est de grande importance pour créer les conditions sensibles de la réception. L'original est extrait de son contexte matériel de conservation, par définition non visitable (ce qui s'oppose aux expositions temporaires de beaux-arts, où il arrive souvent que les œuvres soient par ailleurs visibles dans des parcours permanents, l'intérêt de l'exposition résidant alors dans le rapprochement circonstanciel des items et non leur surgissement de l'invisible), et mis sous les yeux du visiteur -presque brandi par le dispositif scénographique et didactique.

Et pourtant, il est clair qu'une forme dirimante de mise à distance s'opère en un même temps : sur le plan herméneutique la dénaturation dont il a été question plus haut déforme et opacifie, tandis que s'intercale spatialement l'obstacle physique majeur opposé par la mise sous vitre ou plexi (par contraste avec l'expérience sensorielle qui est celle du chercheur à sa table en salle de lecture, à qui il est permis de toucher

le document arrivant des profondeurs des dépôts chargé de son odeur spécifique, offert dans sa gangue de papier à l'ouverture du carton, et dont le bruit qui accompagne toute manipulation, si différent suivant la nature du papier ou du parchemin, rythme la séance de travail - et par opposition également à l'affichage d'œuvres d'art pour lesquelles la mise à distance, le plus souvent, est purement symbolique, basée sur la seule discipline du visiteur).

Toute exposition d'archives, parce qu'elle se doit aussi de répondre à des impératifs de conservation, éloigne en effet le document et nécessite de concevoir des « médiations de production » (Jacobi, 2017) qui permettent de développer les thèmes abordés et d'accompagner le visiteur dans sa lecture des documents. Parce qu'il ne s'agit pas d'œuvre artistique, la seule monstration comme forme d'adresse aux publics ne peut être opérante en archives, ou alors seulement auprès de quelques rares publics, archivistes, historiens, paléographes, capables de déchiffrer les contenus des documents exposés. Ces outils plus ou moins complexes, du livret de visite à la tablette numérique, sont imaginés par les concepteurs de l'exposition afin de répondre aux objectifs de transmission des contenus sélectionnés et présentés selon une démarche proactive d'anticipation des attentes des publics que l'on souhaite les plus larges possibles. En 2019, à l'occasion d'un numéro de La Gazette consacré à la refondation des Archives nationales, Pierre Fournié et Régis Lapasin consacraient d'ailleurs un article à la fabrique des expositions temporaires au sein de cette institution en insistant notamment sur l'importante fréquentation des expositions proposées depuis 2010 et donc sur l'élargissement des publics permis par ce type de politique culturelle (Fournié et Lapasin, 2019). La thématique retenue, loin d'une présentation de l'histoire officielle ou académique, se révèle ici essentielle pour retenir l'attention de potentiels visiteurs dans un marché de l'attention et des loisirs « sérieux » de plus en plus concurrentiel.

Vecteur de légitimation institutionnelle et scientifique des musées (Glicenstein, 2009), l'exposition s'est donc affranchie de ce cadre pour devenir un instrument de démocratisation culturelle dans des lieux de plus en plus divers et variés, des bibliothèques (Payen, 2022) aux centres d'interprétation (Chaumier et Jacobi, 2009) en passant, naturellement, par les services d'archives, comme en témoignent les nombreuses et récentes rénovations d'établissements de ce type qui intègrent désormais pour la plupart un espace dédié à la programmation d'expositions temporaires. Deux phénomènes peuvent parallèlement être rattachés à ce développement des expositions en archives : l'évolution d'une part des techniques muséographiques avec des propositions scénographiques qui placent désormais la médiation – et non seulement les œuvres – au cœur du propos et de l'expérience proposées aux publics, et d'autre part la numérisation massive des documents patrimoniaux qui a entraîné de nombreuses réflexions sur les publics des archives et leur évolution (Guigueno, 2016). Généalogistes amateurs, chercheurs ou simples curieux travaillant à distance depuis leur domicile (Couillard et Nouvellon, 2022) sont désormais considérés comme des publics distants tandis que ceux participant aux activités culturelles (visite d'exposition, projets d'éducation artistique et culturelle) dépassent largement le nombre de lecteurs inscrits en salle de lecture. Il ne faudrait toutefois pas se laisser abuser par la tendance, l'objectif éducatif des services d'archives étant ancien, à l'image de la circulaire fondatrice du 5 novembre 1951 dont l'enjeu était bien de « mettre les élèves [...] en contact direct avec les documents d'histoire »1, entraînant par ailleurs la création dès 1952 par Régine Pernoud du premier service éducatif en archives de France (Laot, 2024). De fait, si l'exposition d'archives n'est pas une activité récente et s'inscrit dans la longue histoire de la démocratisation culturelle, celle-ci continue à interroger les professionnels qui se doivent de suivre les réflexions et les inclinaisons qui traversent l'ensemble de la sphère patrimoniale et muséale (évolutions scénographiques et intégration du numérique, exposition de sujets et documents sensibles, renouvellement et attentes des publics, etc.). C'est à l'ensemble de ces questions que souhaite se consacrer ce dossier de la Gazette des archives.

Les propositions de contributions pourront s'inscrire au sein des trois thématiques identifiées, l'une n'excluant pas nécessairement l'autre. Ce dossier se veut par ailleurs profondément interdisciplinaire avec des retours concrets du terrain comme des travaux inscrits en histoire, muséologie, sciences de l'information et de la communication, sociologie ou anthropologie.

¹ Voir en ligne: https://francearchives.gouv.fr/fr/article/81983156

• Pourquoi exposer des archives ? La question de la légitimité de l'exposition au sein des services d'archives.

Parce qu'il n'y a *a priori* aucune évidence à exposer des archives, les textes pourront insister sur la dimension historique ou politique des expositions mises en place par des services d'archives. Une approche historienne est nécessaire pour poser les bases du dossier.

- Quelle histoire des expositions en archives et quel rôle des obligations légales dans ce domaine (impulsion, résistances, etc.) ? Les propositions pourront revenir non seulement sur le cas français mais explorer également d'autres pratiques à l'étranger. De même, il pourrait être intéressant de suivre des traces sous l'ancien régime de pratiques de présentation solennelle d'un acte souverain, d'un traité ou acte officiel qui manifesteraient ainsi la première prise en charge de certaines des fonctions de l'exposition d'archives, à savoir informer et prouver par l'acte authentique.
- O Le rôle de l'exposition en archives dans une perspective de politique culturelle et de restitution citoyenne, cette forme de valorisation plus accessible, a priori, de documents authentiques répondant sans doute à une demande sociale. La question institutionnelle des services d'archives et de leur fonction pédagogique (la source première de l'Histoire) ou civique (le fonctionnement de l'Etat mis à nu) pourront par exemple permettre d'aborder l'intérêt de l'exposition comme lien aux citoyens et construction d'une identité (locale, nationale, etc.).

• Comment exposer des archives ? Le document d'archives en tant qu'expôt physique mais aussi numérique.

Objet patrimonial complexe, le document d'archives suppose de mettre en œuvre une scénographie particulière pour accompagner son interprétation en régime expositionnel. Le recours à la muséologie et, plus largement, aux sciences de l'information et de la communication paraît ici essentiel.

- O Comment exposer le document et pourquoi ? La question politique est cruciale en archives et les thèmes retenus par les services dédiés aux expositions répondent à des injonctions parfois contradictoires des tutelles ou de la société civile qu'il faut avoir en tête pour présenter la complexité des documents et les visions historiques mais aussi sociales dont ils sont porteurs.
- O Comment la scénographie influence-t-elle la réception des documents exposés et comment conserver l'émotion suscitée par la confrontation avec une pièce d'archive authentique ? Les réflexions muséologiques, à la fois ontologiques et pragmatiques, sont les bienvenues pour comprendre la spécificité du document en régime expositionnel et sa transformation. Des propositions sur l'impact environnemental des expositions temporaires et les solutions possibles sont à cet égard attendues, tout comme celles traitant des pratiques de conservation préventive. On pourra aussi s'intéresser aux pratiques d'expositions hors-lesmurs et en itinérance ou encore à l'usage de dispositifs numériques de médiation *in situ* et aux changements induits par ces différentes techniques (au sein des équipes professionnelles, des récits d'exposition et des réceptions par les publics).
- O Enfin, que dire des solutions techniques permises par la numérisation d'archives et leur mise en ligne ? Quand peut-on parler d'exposition numérique ? Des retours sur expérience de création d'exposition numérique en ligne pourront venir compléter le dossier en relevant notamment les filiations entre ces formes médiatiques de présentation en ligne et celles proposées *in situ* (sélection, médiation, etc.).

• Pour qui exposer des archives ? Représentations et connaissances des publics d'exposition en archives

Si les publics des archives, sur site comme en ligne ont fait l'objet ces dernières années d'enquêtes, rares sont les travaux se concentrant sur les seuls visiteurs d'exposition. L'apport de la sociologie et de l'anthropologie est à cet égard précieux.

O Qui sont les publics des expositions en archives ? Les travaux de terrain faisant le point sur cette question sont les bienvenus. Il pourra s'agir d'enquêtes mais aussi de réflexions plus méthodologiques sur la mise en œuvre, par exemple, d'un observatoire des publics.

- O Comment s'adresser au plus grand nombre et intégrer, par exemple, les publics en situation de handicap? Des retours d'expérience sur la création de parcours dédié à des publics à besoins spécifiques avec outils de médiation *ad hoc* (tout-petits, déficience mentale, hypersensibilité, etc.) pourront non seulement servir de référence pour la communauté professionnelle mais aussi permettre d'interroger la question de l'inclusion des publics.
- O En accord avec la notion de droits culturels, l'exposition d'archives peut être interrogée à l'aune de la participation des publics : comment faire participer les usagers à la création de l'exposition ou lors de son rendu public via la collecte de documents privés ou le recueil de témoignages par exemple ? Là encore, il pourra s'agir d'un retour d'expérience ou d'une réflexion faisant le point sur un projet précis.

D'une manière générale, les contributions attendues peuvent être de différentes natures :

- Article original (5 000 à 10 000 mots hors annexes et notes de bas de page) : publication originale présentant un propos argumenté, démontré et étayé par une analyse de la littérature et des sources (archives, enquête...), susceptible de faire avancer la recherche ou la réflexion sur les archives.
- Pistes et perspectives (5 000 à 10 000 mots hors annexes et notes de bas de page) : article qui peut adopter un ton plus spéculatif et exprimer une réflexion novatrice sur la théorie ou la pratique archivistique. Il est recommandé de prendre contact avec le comité de rédaction au préalable.
- Entretien (longueur des entretiens à convenir avec le comité de rédaction) : entretien inédit avec une personnalité, présentant un apport pour la théorie ou la pratique archivistique.
- Étude de cas (4 000 à 7 000 mots hors annexes et notes de bas de page) : retour d'expérience analytique sur un projet ou une activité qui présente un caractère original et apporte une réflexion sur la pratique archivistique.
- Compte rendu (1000 à 2 000 mots hors notes de bas de page) : compte rendu problématisé d'un ouvrage ou d'un événement scientifique qui présente des réflexions archivistiques.

Il est conseillé aux personnes désireuses de soumettre une contribution dans le cadre de ce dossier de prendre contact au préalable avec les coordinateurs du numéro : jessica.de-bideran@u-bordeaux-montaigne.fr et regis.lapasin@culture.gouv.fr en ajoutant redaction_gazette@archivistes.org en copie.

Une première sélection aura lieu à partir des résumés d'une longueur de 3000 signes indiquant un titre de proposition, le type de contribution (article original, pistes et perspectives, entretien, étude de cas et compte rendu), un ancrage théorique et la méthodologie précise qui sera développée dans le texte. Deux ou trois images illustratives pourront également être indiquées dès cette étape éditoriale.

Calendrier:

• Réception des résumés : 5 juillet 2024

• Réception des contributions complètes : 25 octobre 2024

Publication du numéro en mars 2025

Références bibliographiques :

Chaumier Serge et Daniel Jacobi, Exposer des idées : du musée au centre d'interprétation, Paris, éd. Complicités, 2009.

Couillard Noémie et Nouvellon Maylis, *Deux milliards de clics : enquête sur les usagers en ligne des archives*, Paris, ministère de la Culture et Service interministériel des Archives de France, 2022.

Davallon Jean et Émilie Flon, «Le média exposition», *Culture & Musées*, Hors-série, 2013, URL: http://journals.openedition.org.ezproxy.u-bordeaux-montaigne.fr/culturemusees/695

Desvallées André, « Cent quarante termes muséologiques ou petit glossaire de l'exposition », dans Bary Marie-Odile (de), Tobelem Jean-Michel (dir.), *Manuel de muséographie*, Paris, Séguier, 1998.

Fournié Pierre et Régis Lapasin, « La fabrique d'une exposition », La Gazette des archives, n°254, 2019-2, pp. 163-177, URL: www.persee.fr/doc/gazar-0016-5522-2019-num-254-2-5866

Glicenstein Jérôme, L'art: une histoire d'expositions, Paris, Presses universitaires de France, Lignes d'art, 2009.

Guigueno Brigitte, « Le public des archives et ses contrastes, au crible de plusieurs enquêtes », La Gazette des archives, n°244, 2016-4, p. 173-182, URL: www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2016_num_244_4_5420

Jacobi Daniel et Denise Fabrice (dir.), Les médiations de l'archéologie, Dijon, OCIM, 2017.

Laot Emmanuel, «Histoire des services éducatifs d'archives en France, jalons d'éducation artistique et culturelle », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 16 janvier 2024, URL : https://bbf.enssib.fr/matieres-a-penser/histoire-des-services-educatifs-d-archives-en-france-jalons-d-education-artistique-et-culturelle 71754

Payen Emmanuèle, Exposer en bibliothèque. Enjeux, méthodes, diffusion, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2022.

Sentilhes Armelle, « Les expositions d'archives : prétexte ou paradoxe ? », *La Gazette des archives*, n°184-185, 1999. p. 123-127, URL : www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_1999_num_184_1_3575